

SAVIGNY NOTRE VILLE

PROJET DE BUDGET 2019, PAROLE AUX CITOYENS

Le budget de 2019 devait être voté le 21 février dernier mais suite à plusieurs erreurs grossières que notre groupe a repérées dans le tableau des excédents de 2018, Le report du vote au 20 mars a été indispensable, la majorité étant incapable d'expliquer les écarts.

Ce qui apparaît une nouvelle fois dans ce budget c'est la faiblesse en fonctionnement du financement des services publics, du soutien aux associations, des moyens consacrés à l'éducation et à la culture. Nous dénonçons depuis 2015 les suppressions et diminutions de services de la vie quotidienne alors que les bâtiments et les espaces publics bénéficient d'investissements coûteux sans priorités et qui, faute de concertation avec les habitants, ne répondent pas aux besoins urgents notamment le centre de santé.

En outre, les impôts ont fortement augmenté en 2016 (taxe foncière) et en 2017 (taxe d'habitation) et en 2019, ils pourraient encore d'augmenter du fait de l'indexation des bases sur un taux d'inflation à 2,1 %.

Nous avons donc proposé que le projet de centre culturel (11 millions €!) attende les prochaines échéances et qu'il soit débattu dans le cadre de la future campagne municipale. L'argent ainsi économisé, une première tranche de 1 million, serait rendu aux Saviniens dès 2019 via une baisse du taux de taxe foncière de 1% et une augmentation de 220 000 € des subvention aux associations sportives, culturelles et sociales.

Vos élus :

Pierre GUYARD, Jean-Marc DEFREMONTE, Lydia BERNET,
Jacques SENICOURT, Michèle PLOTTU-GROSSAIN,
Bruno GUILLAUMOT
(www.savigny-notre-ville.org / [07.86.80.79.79](tel:07.86.80.79.79))

AGIR POUR VOUS – SAVIGNY ENSEMBLE

TEXTE NON PARVENU

Vos élus :

David FABRE, Laurence SPICHER-BERNIER,
Gérard MONTRELAY
Contact : 06.35.32.60.11 – dav.fabre@gmail.com

NOUVEL ELAN POUR SAVIGNY

Le maire et ses adjoints, intéressés uniquement par les nouvelles recettes fiscales des taxes foncières et d'habitations, accordent des permis de construire à tout va, avec dérogation pour contourner les règles ! Ils n'anticipent rien, alors qu'il faut avant tout trouver des solutions concernant la santé, le commerce, les transports, les capacités d'accueil des écoles, les loisirs, le stationnement, la circulation, etc. Ils sont irresponsables, nous devons leur signifier d'arrêter de suite.

Groupe NOUVEL ELAN POUR SAVIGNY
Bernard BLANCHAUD – Christophe GUILPAIN
www.noussaviniens91.org – [06.14.61.80.81](tel:06.14.61.80.81)

ENSEMBLE, DÉFENDONS SAVIGNY !

D'ici à 2025, 3426 logements collectifs sont prévus, soit 10000 habitants supplémentaires, sans que les infrastructures ne suivent, nous refusons de vivre entassés les uns sur les autres.

Vous refusez ce bétonnage qui défigure Savigny et grignote inexorablement nos quartiers pavillonnaires et nos espaces verts ?

Signez la pétition : chn.g.it/599Gsk2Y

STOP aux compteurs LINKY qui surveillent tel BIG BROTHER la vie dans nos logements ! Vous êtes en droit de le refuser. Contactez-nous.

Vos élus : Audrey GUIBERT (Rassemblement National) et Alexandre LEFEBVRE (DVD) - Groupe Ensemble, défendons Savigny !
Contact : [06.65.86.46.91](tel:06.65.86.46.91) – mail : contact@rassemblement-national91.fr

LE BON SENS POUR SAVIGNY

URBANISME : QUAND L'OPPOSITION JOUE DU MIROIR AUX ALOUETTES

La question de l'avenir de l'urbanisation de notre ville est propice à de bien curieuses pratiques, de tristes alliances. Des conseillers municipaux, l'un élu sur une liste Front national en 2014, l'autre se prévalant aujourd'hui de la République en Marche, pactisent et se livrent à un jeu dangereux : l'aveuglement des Saviniens sur la question du développement urbain.

Notre vision sur cette question est claire. Elle repose sur 3 piliers : la redynamisation du secteur de la Gare – de la grande rue à la rue du mail – par la mise en œuvre d'une zone d'aménagement concerté pour redynamiser l'offre de commerces et de services, repenser les modes déplacements et préserver le caractère patrimonial du bas de Savigny, en bref redonner du sens à ce quartier que nous affectionnons. La requalification urbaine du quartier de Grand-Vaux pour le pacifier et le reconnecter à la dynamique de ville. Enfin, la mise en œuvre du PLU pour préserver l'identité de Savigny, son tissu pavillonnaire. Comment ? Par la lutte contre morcellement des parcelles et jardins qui favoriserait une densification incontrôlable et dégrader la qualité de vie recherchée à Savigny. Mais également en imposant aux promoteurs de réaliser des constructions descendantes lorsqu'elles avoisinent la zone pavillonnaire. Plus concrètement, il s'agit pour

les promoteurs de s'aligner, en fond de parcelle, sur les hauteurs autorisées dans la zone pavillonnaire. Nous refusons une urbanisation de Savigny qui consisterait à créer des murs sans fin aux fenêtres des pavillons.

L'adoption du PLU fin 2016, après approbation de la loi Duflot fixant à 25 % le taux de logements sociaux rendu obligatoire dans les communes, et la procédure de révision du POS valant adoption du PLU engagée par la municipalité précédente ont abouti au classement de la commune en situation de carence.

De ce fait, si la municipalité ne vient pas proposer des solutions pour créer des nouveaux logements, mais aussi affirmer une exigence architecturale, se sont les services de l'Etat qui seraient amenés à dire où et quand seraient arbitrairement créés de nouveaux logements sociaux. Dans un tel cas, la quantité de programmes viendrait primer sur leur qualité. Or nous préférons travailler dans le respect de l'identité de notre ville et éviter un bétonnage d'Etat.

Se dédouaner des responsabilités que vous nous avez confiées n'est pas notre volonté, n'en déplaise aux agitateurs du miroir aux alouettes.

COMPTEURS INTELLIGENTS : AU JUGE DE TRANCHER

Le déploiement des compteurs de type Gaspar et Linky divise aujourd'hui notre société : transmission de données, hyper-connectivité, ondes... Ils posent beaucoup de questions. Dans ce contexte où se dégage deux véritables camps, le Maire est intervenu par voie d'arrêté municipal en décembre 2018 avec pour objectif de conforter les Saviniens dans leur liberté de choix.

Au mois d'avril, l'Etat a choisi de déférer l'arrêté municipal devant le tribunal administratif. Il appartient désormais au juge de se prononcer sur la question du déploiement de ces technologies dans notre ville. Dans cette attente, l'arrêté municipal demeure applicable.

Vos élus « Le Bon Sens pour Savigny » :

Eric MEHLHORN, Nadège ACHTERGAELE, Anne-Marie GERARD, Daniel GUETTO, Réjane MALGUY, Daniel JAUGEAS, Sébastien BENETEAU, Joëlle EUGENE, Alexis TEILLET, Mathieu FLOWER, Marie-Lucie CHOISNARD, Laurence PINON-CHEVALLIER, Marie-France BELLIER, Sylvie LAIGNEAU, Bruno CHERONET, Claude FERREIRA, Catherine CHEVALIER, Nathalie CAILLEAU, Jean-Charles HENRY, Véronique LABBE, Franck BOUZIN, Guilène DESIREE, Nicolas FROGER, Sandrine VIEZZI, Raymond GUILLARD, Isabelle AUFFRET.